



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 56395

## Texte de la question

M. Christian Bourquin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le problème relatif au remplacement des enseignants en classes bilingues français-langue régionale. En effet, dans un département comme les Pyrénées-Orientales, dont trois écoles publiques assurent un enseignement bilingue français-catalan, aucun enseignant n'est formé pour assurer les remplacements dans ces classes lorsque les titulaires sont en formation continue ou en congé maladie ou de maternité. En conséquence, il souhaiterait connaître sa position sur ce problème, les mesures qu'il envisage de prendre afin que l'enseignement bilingue puisse être assuré en continu, sous quelles formes et dans quels délais.

## Texte de la réponse

Un projet de décret portant création du concours spécial de recrutement de « professeurs des écoles chargés d'un enseignement de et en langue régionale » a été élaboré et concerne, notamment, l'enseignement du catalan. Ce texte qui a fait l'objet d'une concertation interministérielle devra recueillir l'avis du comité technique paritaire ministériel, du Conseil supérieur de la fonction publique et du Conseil d'Etat. Sa publication interviendra en 2001 et sa mise en oeuvre pour la session des concours 2002.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Bourquin](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56395

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 janvier 2001, page 235

**Réponse publiée le :** 4 juin 2001, page 3257